



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Délégation de Service Public Exercice 2021

Table des matières

1. Caractérisation technique du service d'assainissement	3
1.1. Présentation du territoire desservi en délégation	3
1.2. Nombre d'abonnés.....	3
1.3. Volumes facturés.....	3
1.4. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	4
1.5. Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	4
1.6. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration (D203.0)	4
STEP Barrou : 2 tonnes de MS	4
1.7. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	4
1.8. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	
1.9. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	
1.10. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	
1.11. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	5
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	5
2.1. Modalités de tarification	5
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)	6
2.3. Recettes.....	7
3. Financement des investissements.....	7
3.1. Montants financiers	7
3.2. Etat de la dette du service.....	8
3.3. Présentation des investissements réalisés en 2021 et de leur financement en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	8
4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	8
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité.....	8
5. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance	9

1. Caractérisation technique du service d'assainissement

1.1. Présentation du territoire desservi en délégation

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, regroupe 67 communes depuis le 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de Communes a délégué la gestion des systèmes d'assainissement de 3 communes qui sont : Barrou, Louans et Le Louroux.

Dates de fin de contrat :

- DSP Le Louroux et Louans = 31/12/2021
- DSP Barrou = 31/12/2024

Le territoire desservi en délégation de service compte 368 abonnés pour 1659 habitants.

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

1.2. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Communes	<u>Nombre</u>	<u>Volumes (m3)</u>
Le Louroux	184	3169
Louans		3198
Barrou	184	11 023
TOTAL	368	17 390 m³

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de :

- Le Louroux, Louans = 39.3 abonnés/km,
- Barrou = 37.5 abonnés/km

1.3. Volumes facturés

Volumes facturés en m ³	Exercice 2021
Total des volumes facturés aux abonnés	17 390 m³

1.4. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et de transfert du service d'assainissement collectif est constitué de :

- Le Louroux, Louans = 4 756 ml dont 857 ml de refoulement,
- Barrou = 4 887 ml,

Soit un total de 9.6 km.

Deux branchements neufs ont été réalisés à Le Louroux.

Deux branchements neufs ont été réalisés à Barrou.

646 ml de canalisations ont été curés à BARROU en 2021.

1.5. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Les délégataires gèrent 3 Stations d'Épuration (STEP), qui assurent le traitement des eaux usées.

Commune	Libellé de l'ouvrage	capacité (m3/J - eq/hab)	Type de traitement	débit journalier admissible (m3/j)
Le Louroux	Le Parc	140 eq/hab	filtre à sable	21
Louans	Les Gains	350 eq/hab	biodisques	39
Barrou	Les Rions	500 eq/hab	Boues activées AP	75

1.6. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration (D203.0)

STEP Le Louroux : 1 tonne de MS

STEP Louans : 2.5 tonnes de MS

STEP Barrou : pas d'évacuation en 2021, les boues sont stockées dans un silo et évacuées à une fréquence bisannuelle.

1.7. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de :

- 100 pour Le Louroux et Louans,
- 75 pour Barrou

1.8. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEP de Le Louroux : valorisation agricole

STEP de Louans : valorisation agricole

STEP de Barrou : valorisation agricole

$$\text{Taux de boues évacuées selon la filière} = \frac{\text{TMS admis}}{\text{TMS total évacuée}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100 %.

L'arrêté du 30 avril 2020 a modifié les modalités d'épandage des boues issues des eaux usées urbaines pendant la période du covid-19. Ainsi, à compter du 5 mai 2020, seules les boues ayant fait l'objet d'une hygiénisation préalable peuvent être épandues. De plus, les boues extraites durant l'épisode épidémique doivent faire l'objet d'une surveillance complémentaire. Cet arrêté et les mesures correspondantes ont eu un impact sur le coût de la gestion des boues.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et également une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement). La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

<u>Le Louroux</u> et Louans :	Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité	Abonnement	39.60 €	106.40 €
	Consommation	0, 560 €/m ³	1.62 €/m ³
Part du délégataire	Abonnement	72.10 €	-
	Consommation	1.044 €/m ³	-
Taxes et redevances	Taux de TVA	5,50%	5,50%
	Modernisation du réseau de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m ³	0,15 €/m ³

Barrou :		Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité	Abonnement		16.00 €	12.00 €
	Consommation		0,40 €/m ³	0,37 €/m ³
Part du délégataire	Abonnement		99.16 €	100.84 €
	Consommation		1.4074 €/m ³	1.4313 €/m ³
Taxes et redevances	Taux de TVA		10 %	10 %
	Modernisation du réseau de collecte (Agence de l'Eau)		0,15 €/m ³	0,15 €/m ³

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Le Louroux et Louans :

		Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité	Abonnement		39.60 €	106.40 €
	Consommation		67.20 €	194.40 €
Part du délégataire	Abonnement		72.10 €	-
	Consommation		125.28 €	-
Taxes et redevances	TVA		32.22 €	30.08 €
	Modernisation du réseau de collecte (Agence de l'Eau)		18,00 €	18.00 €
Total			354.40 €	348.88 €
Prix par m³			2.95 €	2.91 €

Barrou :

	Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité	Abonnement	16.00 €	12.00 €
	Consommation	48.00 €	36.00 €
Part du délégataire	Abonnement	99.16 €	100.84€
	Consommation	168.89 €	171.76€
Taxes et redevances	TVA	35.05 €	35.01 €
	Modernisation du réseau de collecte (Agence de l'Eau)	18,00 €	18.00 €
Total		385.06 €	373.61 €
Prix par m3		3.21 €	3.11 €

2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €
Redevance eaux usées usage domestique de la Collectivité	19 072.95
Régularisations (+/-)	
Recettes totales	19 072. 95

3. Financement des investissements

3.1. Montants financiers

	Exercice 2021
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	0.00
Montants des subventions engagées en €	/

3.2. Etat de la dette du service

Capital restant dû au 31 décembre 2021 : 57 421.03 €

3.3. Amortissements

Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements s'élevait à 64 480.88 €.

3.4. Présentation des investissements réalisés en 2021 et de leur financement en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Travaux réalisés	Montants compte administratif 2021 €	
	DEPENSES	RECETTES
Travaux	0.00	

4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2021, le service n'a pas eu de charges concernant les abandons de créances.

5. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance

Service public de l'assainissement collectif

	Indicateurs descriptifs des services	Le Louroux Louans		Barrou
		hab		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif		1 208	508
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	unité	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	t/MS	3.5	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2.95	3.21

Indicateurs de performance

P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	-	-
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (à partir de 2013)	points	100	75
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-4693 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	-	-
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	-	-
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	%	-	-
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100	-
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€/m ³	0	0.05
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	nb/1000hab	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	nb/100 km	0	0
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	%	100	100
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	%	0	12.9
P258.1	Taux de réclamations	nb/1000ab	0	0